

MAI 2024

N° 9

Côte d'Albâtre

ET VOUS...

DOSSIER
Déchets
ménagers

BUDGET 2024

TRAVAUX

VISITE GUIDÉE...

l'Hôtel Communautaire
Escape game

VOS RENDEZ-VOUS
DE L'ÉTÉ

Communauté de Communes de la Côte
D'ALBÂTRE

www.cote-albatre.fr 

6-7
Retour/images



8-9
Budget 2024 / PPI



10-11
Economie
Portrait de territoire/
Dispositif Leader



12-13
Actualités
Piscine de la Vallée / Santé



14-15
Actualités
PLUi



16 à 21
Dossier
Déchets
Ménagers

22-23
Actualités / Travaux
Lac de Caniel / Voirie



24-25
Actualités / Travaux
Eau potable /
Assainissement



26 à 29
Actualités
Jeunesse,
Proximité solidarité,
Travaux au Chalet Sunset



30-31
Visite guidée
L'Hôtel Communautaire
Escape game



En fin de
magazine
Votre été
en Côte
d'Albâtre



BUDGET 2024 :
LA CÔTE D'ALBÂTRE
TIENT LE CAP !

C'est dans un contexte toujours incertain, tant du point de vue international, national ou local qu'aux plans économique, climatique, social, géopolitique, financier, que votre Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre a élaboré son budget 2024. Il traduit une solidarité renforcée des 63 communes de l'intercommunalité. Les orientations budgétaires pour 2024 confirment la tenue des engagements de la CCCA auprès de ses administrés au travers l'ensemble de ses budgets.

La stratégie financière, précautionneuse depuis plusieurs années, et rassurante dans ce contexte, permet de maintenir un niveau d'investissements conséquent à près de 44 millions d'euros dans le Plan Pluriannuel d'Investissement 2024-2026.

Ce Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) élaboré pour la toute première fois sur le territoire de la Côte d'Albâtre, sera notre feuille de route qui définit nos priorités et nos objectifs en matière d'investissements jusqu'en 2026 dans la droite ligne de notre Projet de Territoire voté en début de mandat 2020-2026. Nous y consacrons près de 14 millions d'euros dès cette année 2024.

C'est un plan d'investissement fidèle à ce que nous avons toujours été depuis la création du District de Paluel : une Communauté de Communes de projets et d'ambitions au service de nos 63 communes et pour nos 28 000 habitants. C'est un plan d'investissement qui s'attache autant à améliorer votre quotidien qu'à préparer un avenir durable.

La Côte d'Albâtre entend ainsi continuer à agir sur un périmètre large pour répondre aux besoins des populations alors que le sentiment du retrait de l'intervention publique et du désengagement de l'État dans les territoires est toujours plus prégnant.

Ici, nos habitants ont beaucoup de chance ... La lecture de ce nouveau magazine d'informations communautaires permettra à chacune et chacun, je l'espère, de mesurer la qualité et la quantité de services publics offerts chaque jour aux administrés.

C'est sur ces bases solides et dans un esprit communautaire que je vous invite à partager pleinement cette nouvelle saison estivale en Côte d'Albâtre qui s'ouvre à nous à quelques semaines des JO Paris 2024, un événement mondial qui trouvera sa résonance ici au travers des manifestations dans le cadre de notre label Terre de Jeux ou encore la tournée des « Transats d'Albâtre 2024 ».

à toutes et tous, bel été !

Jérôme LHEUREUX
Président de la Communauté de
Communes de la Côte d'Albâtre



Retrouvez également
« Côte d'Albâtre
et vous... » magazine
dans votre mairie
et dans
les structures
communautaires

Magazine édité par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre - Hôtel de Communauté
48bis, route de Veulettes - CS 40048 - 76450 Cany-Barville - Tel : 02 35 57 85 00 - e-mail@cote-albatre.com
Direction de la publication : Jérôme Lheureux, Président - Rédaction : Comité de rédaction et services
communautaires - Conception & Coordination : Service communication : Delphine Marie, Elise Thieulin
Conception graphique : Agence Whaly - Crédits photos, illustrations : CCCA, Whaly, G. Auger, Adobestock,
Istock, Raphaël Delerue, GAP Architecture, x - Impression : Anquetil. Distribution : Mediapost
ISSN 2780-9951 (papier) - ISSN 2781-2995 (web) - Dépôt légal : Mai 2024 - Tirage : 20 000 ex



RETOUR SUR IMAGES

Samedi 25 février

Forum jobs d'été Journée dédiée à l'emploi saisonnier

Vous avez été plus de 200 à venir rendre visite aux agents de la Communauté de Communes, donnant lieu à 250 entretiens, lors de la Journée de l'emploi saisonnier dédiée aux jobs d'été proposés par la collectivité. Merci !

En photo, et présentes lors de l'événement : Annie Dumenil, Vice-Présidente en charge de la Jeunesse, entourée de Fabiola Blondel, Responsable du service Enfance Jeunesse, et de Elodie Fiquet, animatrice PAJ (Point Accueil Jeunes) et SIJ (Structure Information Jeunesse)



Mercredi 28 février

Attractivité économique Remise de Labels

C'est dans le cadre du partenariat qui unit la Communauté de Communes à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat qu'avait lieu ce mercredi une remise de labels à plusieurs artisans et commerçants du territoire, en présence de Jérôme Lheureux, Président de la Communauté de Communes, et Guillaume Dartois, Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Seine-Maritime, pour récompenser leurs savoir-faire mais aussi la mise en place de bonnes pratiques environnementales et de gestion de leurs déchets (changement des néons en LED, politique zéro déchet, promotion de la réparation, campagne d'affichage pour incitation à l'utilisation de sac en tissu...). Au programme : remise des titres « Artisan Métiers d'Art » et des labels Eco-Défis et Répar'acteur. Une cérémonie conviviale et au plus proche des artisans qui font vivre notre territoire au quotidien. Etaient notamment récompensés : la menuiserie Ducroc, le magasin Bobines et Cousettes, l'entreprise Meto'Culture, la poissonnerie Aux Chasse-Marée, la boulangerie pâtisserie Le Viennois ou encore l'entreprise Le Coin Connecté. Bravo aux lauréats !



Mardi 19 mars

Semaine Nationale de la Petite Enfance // conférence

Dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, le service Petite Enfance de la Communauté de Communes accueillait Laurence Rameau, auteur de plusieurs livres sur ce thème, pour une conférence sur « le jeu », à Néville. Entre 80 et 100 personnes, parfois venues de loin, y ont assisté (des professionnels se sont déplacés de Caen). Un moment très apprécié, qui a permis, tant aux professionnelles qu'aux parents présents de s'interroger sur leur pratique du jeu au quotidien mais aussi d'accompagnement de l'enfant.



Mercredi 27 mars

Nos jeunes à la découverte de l'Hôtel du Département

15 jeunes du Conseil Intercommunal des Jeunes, du Point Accueil Jeunes et des Conseils Municipaux des Jeunes d'Angiers et Bosville, ont visité l'Hôtel du Département de la Seine-Maritime à Rouen, accompagnés de Jérôme Lheureux, Président de la Communauté de Communes mais également Conseiller Départemental. Hémicycle, tapisserie, bunker, rôles et fonctions du Département... Cette institution n'a désormais plus de secret pour eux !



**20
TERRE
DE JEUX
24**

Lundi 4 mars

Escape game

Epreuve Escape Game d'un nouveau genre à Néville dans le cadre des animations Terre de Jeux 2024 proposées par le service Albâtre Sports et Loisirs. Là où il est généralement d'usage de s'échapper d'un endroit, l'objectif était ici d'entrer dans une structure. Jeux, activités physiques, logiques et sourires au programme. Une première réussie, plébiscitée par les participants, et confirmée lors de la deuxième édition quelques jours plus tard à Néville.



Lundi 11 mars

Opération annuelle d'enlèvement des galets

15.000 m³ de galets ont été enlevés du chenal d'entrée du port de plaisance intercommunal de Saint-Valery-en-Caux. Les courants, marées et tempêtes ont pour effet l'accumulation des galets dans le chenal, réduisant ainsi la largeur et la profondeur de navigation à cet endroit. Les forts coefficients de marée basse de mars ont permis aux pelles, chargeuses et camions d'entrer en action. Les galets ont été déplacés à l'est du port pour qu'ils poursuivent ensuite leur chemin le long du littoral.



Mercredi 3 avril

Base de loisirs du lac de Caniel

Inauguration de la nouvelle aire réservée au village des structures gonflables, en présence de Jérôme Lheureux, Président de la Communauté de Communes, Françoise Guillot, Vice-Présidente en charge de la Base de loisirs, des agents mobilisés sur le projet et des entreprises intervenantes. Les enfants, pouvant être accueillis au nombre de 102 maximum, bénéficient maintenant de plus de structures gonflables désormais installées sur une surface de 900 m² (contre 500 m² auparavant).



En photo : Benjamin Gorgibus, Vice-Président en charge de la Vie Associative, Jérôme Lheureux, Président de la Communauté de Communes, et Patrick Ouvry, Président de l'association Alliance et Culture

Mercredi 3 avril

Vie associative & attractivité du territoire

La Communauté de Communes marque une nouvelle fois son attachement au développement de l'attractivité et à l'association Alliance et Culture avec la signature d'une convention de partenariat et la remise d'une subvention de 12.000 € pour l'organisation de la « Fête du Lin et de la fibre artistique » qui aura lieu cette année les 5, 6 et 7 juillet prochains et animera, avec de nombreux autres événementiels, notre territoire à la saison estivale.

RETOUR SUR IMAGES



la Côte d'Albâtre s'invite

au Salon International de l'Agriculture à Paris

En mars dernier, Jérôme Lheureux, Président de la Communauté de Communes, accompagné d'une délégation d'élus du territoire, est allé à la rencontre des agriculteurs et représentants de la Seine-Maritime sur le salon International de l'Agriculture. Une occasion aussi de faire découvrir le stand du Département 76, où le lin est cette année mis à l'honneur. Un stand qui portait fièrement les couleurs de la Côte d'Albâtre à double titre puisque décoré en lin, culture emblème de notre territoire et par l'association Alliance et Culture de Saint-Pierre-le-Viger qui organise chaque année le Festival du Lin et de la Fibre Artistique en juillet. Une jolie déclinaison, de la petite fleur bleue à la fibre sur tige ou en toile, et un beau clin d'œil pour représenter et mettre à l'affiche notre territoire communautaire sur un salon international.



Romuald, Amandine, Kylian, Mathys, Sasha, Flavie, Paul, Manon et leurs 4 accompagnateurs (Pierre, Stéphanie, Aurélie et Thierry) lors du départ



Jeunesse : Projet
Partage et solidarité
MAROC



Un peu plus de 4 ans après le dernier déplacement au Maroc, un nouveau groupe de jeunes est parti à la découverte de la commune rurale d'Ouled-Boussaken, dans le cadre de la Coopération Décentralisée qui unit cette collectivité à la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.



Un projet à double solidarité

8 jeunes, de 20 à 25 ans, et 4 accompagnateurs, se sont envolés pour le Maroc du 4 au 11 avril derniers. Ces jeunes, inscrits dans un dispositif d'insertion (Contrat d'Engagement Jeune) à la Mission Locale Dieppe Côte d'Albâtre, doivent développer des compétences transversales et participer à des actions de citoyenneté dans le cadre de ce dispositif. Au cœur de ce projet solidaire, ils participent à des ateliers depuis novembre 2023, encadrés par deux animateurs du Centre Social Apostrophe de la Communauté de Communes et deux conseillers de la Mission Locale, afin de préparer ce déplacement : collecte et réparation de vélos, collecte de matériel divers, de livres, de fournitures scolaires...

L'ensemble des dons, d'un poids de 2.500 kg a ensuite été chargé dans un container le mardi suivant. Au total : 120 vélos adulte et enfant, des pièces détachées de vélo et du matériel de protection (casque), 14 bureaux d'école, 26 cartons de jeux et jouets, 7 cartons de livres, 2 cartons de peluches, 10 cartons de fournitures pédagogiques et scolaires et cartables ainsi qu'une centaine de ballons basket-ball, football et handball. Mais également 2 bibliothèques, du matériel médical ou paramédical, des trousse de secours ou encore 4 fauteuils roulants. Une nacelle bébé et 2 poussettes ont également été chargées. Sur place, le groupe a notamment contribué à la réalisation de fondations pour la construction d'une nouvelle classe de l'école du village.

C'est dans ce cadre qu'était organisée samedi 16 mars dernier une collecte de fournitures scolaires au supermarché Leclerc de Saint-Valery-en-Caux, destinées ensuite aux enfants marocains.

Les jeunes pourront valoriser leur participation à ce projet dans leur parcours, l'engagement étant une qualité appréciée des employeurs, ce qui donne une double solidarité à ce projet.



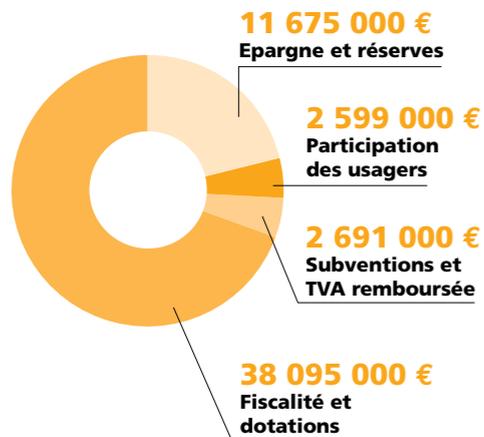
Un budget 2024 au service de ses habitants et de ses communes membres

Le budget principal de la Communauté de communes est doté de 55 000 000 € pour fournir aux habitants des services publics de qualité mais aussi pour entretenir, améliorer et développer les équipements communautaires. Ce budget 2024 a été construit en intégrant des projets d'investissement, chiffrés et planifiés sur plusieurs années.

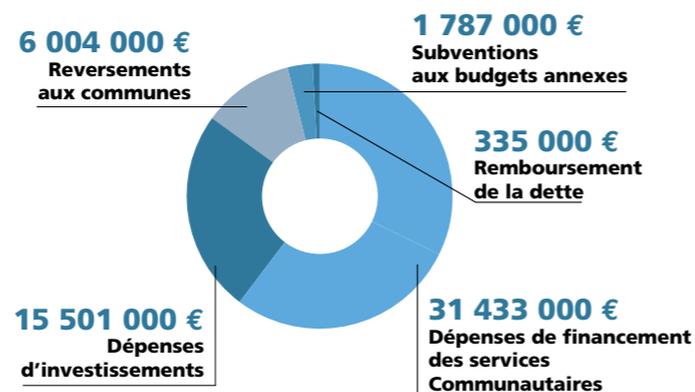
Ainsi, 2024 verra démarrer de nouveaux projets (luge sur rail, nouvel espace culturel communautaire, rénovation et extension de la piscine de la Vallée, pôle mutualisé scolaire et périscolaire...).

Comprendre le budget de la Communauté de Communes

les Recettes

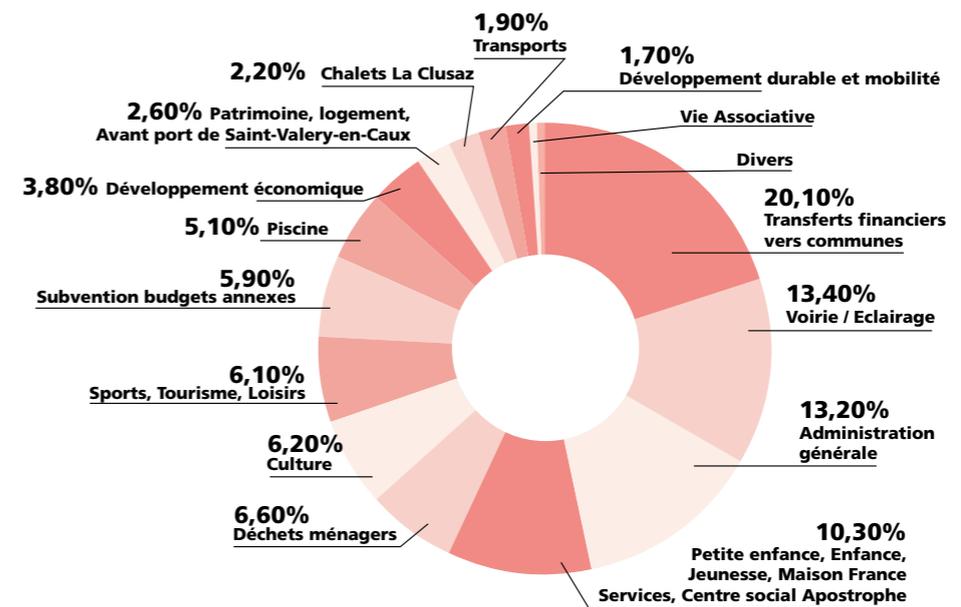


les Dépenses



UN BUDGET 2024 QUI FINANCE L'ENSEMBLE DES COMPÉTENCES EXERCÉES

Présentation des dépenses réelles de fonctionnement par service (en %)



LE BUDGET EN QUELQUES CHIFFRES

Un budget au service d'un territoire d'énergies, attractif, durable et solidaire :



6 450 000 €

Entretien et amélioration des voiries communautaires, éclairage public et lutte contre les inondations



900 000 €

Aide à l'investissement des entreprises



891 200 €

10 places de crèche supplémentaires à Fontaine-Le-Dun



775 000 €

Aménagement et gros entretien sur la base de loisirs du Lac de Caniel



296 000 €

Rénovation des logements à la Clusaz



150 000 €

Itinéraires cyclables et chemins de randonnée

Le mot du Vice-Président :

Le budget 2024 de la Communauté de Communes a été construit en s'appuyant sur deux outils de pilotage budgétaire : une prospective financière et un plan pluriannuel d'investissement. La prospective financière a permis de connaître l'épargne brute attendue sur les 3 prochaines années et, à partir de cela, définir l'enveloppe financière pouvant être affectée chaque année aux futurs investissements. Un plan pluriannuel d'investissement a alors été mis en place pour chiffrer et programmer nos futurs investissements en s'assurant qu'ils étaient en cohérence avec la capacité financière de notre établissement. La situation très dégradée des Finances de l'Etat entraînera certainement une baisse des ressources financières de la Communauté de Communes sur les prochaines années. A partir de ces contraintes budgétaires attendues, nous devons être encore plus vigilants en termes de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Il nous faudra, peut-être aussi revoir la programmation des actions retenues et des investissements validés pour la mise en œuvre de notre projet de territoire. Pour conclure mon propos sur une note plus optimiste, je peux vous assurer que ce budget 2024 permettra de continuer à proposer des services de qualité et de proximité aux habitants et d'accompagner techniquement et financièrement nos communes membres. J'en terminerai par cette citation de Jules RENARD « La prudence n'est qu'une qualité : il ne faut pas en faire une vertu ».

Jean-Claude DUBOC
Vice-Président en charge des Finances

Entreprise Roches Blanches :

75 ans de passion... pour le saucisson !

Ancrée dans le paysage cauchois, l'entreprise Roches Blanches est une histoire de famille. Stéphane Malandain, aujourd'hui à la tête de ce morceau de patrimoine, est attaché à préserver l'histoire et les valeurs de l'entreprise familiale, qui emploie aujourd'hui une trentaine de salariés, créée par son grand-père Marcel Malandain, en 1949. Située à Cany-Barville, l'entreprise est spécialisée dans la fabrication de saucissons secs. Artisan charcutier engagé et passionné depuis 40 ans, Stéphane Malandain perpétue le respect des traditions culinaires et du savoir-faire familial qui contribue à la notoriété de cette Maison du saucisson.



Remise de Label : Stéphane Malandain entouré de Guillaume Dartois, Président de la CMA 76, Jérôme Lheureux, Président de la Communauté de Communes, Xavier Batut, Député, Jean-Pierre Thévenot, Maire de Cany-Barville, Christian Ducroc, Vice-Président de la CMA 76.



Devenir Maître Artisan, la reconnaissance de l'Excellence

Jeudi 11 avril dernier, Stéphane Malandain s'est vu remettre le label « Maître Artisan » par Guillaume Dartois, Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Seine-Maritime. Ce titre représente la plus haute distinction dans le domaine de l'artisanat. Il témoigne de la qualité du savoir-faire acquis mais aussi d'un véritable engagement de son titulaire dans la promotion de l'artisanat. Son attribution atteste à la fois la formation et l'expérience professionnelle qui caractérisent le savoir-faire. « Je fais partie des derniers salaisonniers indépendants et artisanaux de France. Faire reconnaître l'excellence de l'artisanat de mon métier afin que ce dernier ne disparaisse pas complètement est la raison principale qui me motive dans l'obtention de ce label ». Un gage de qualité des produits pour le consommateur également. « Nous achetons nos matières premières au plus proche. Nous disposons de la certification Label Rouge depuis 25 ans, qui nous impose un cahier des charges strict mais qui confère à nos produits une reconnaissance de sa qualité ». Acteur et administrateur de l'AREA Normandie* et de sa marque « Saveurs de Normandie », Stéphane Malandain est attaché à la transmission. « J'ai toujours souhaité poursuivre et transmettre la tradition familiale, aujourd'hui à mes collaborateurs et à mon neveu. Devenir Maître Artisan permet de faire perdurer ce patrimoine alimentaire et économique qui fait également rayonner le territoire de la Côte d'Albâtre ».

CÔTÉ PRATIQUE

Entreprise Roches Blanches
Z.A La Vallée - Avenue Maximiliansau
76 450 CANY-BARVILLE
Contact : 02 35 97 78 11 ou
info@roches-blanches.fr

*AREA Normandie : Association Régionale des Entreprises Agroalimentaires de Normandie.

Dispositif Leader :

un coup de pouce européen pour vos projets en milieu rural

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, associée à 4 intercommunalités* de la Pointe de Caux, est membre du dispositif LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale). Initié par l'Union Européenne, ce programme vise à cofinancer des projets locaux, susceptibles de contribuer à la revitalisation des zones rurales et à la création d'emplois.

*Caux Seine Agglo, Fécamp Caux Littoral Agglo, Le Havre Seine Métropole et Communauté de Communes Campagne de Caux

En s'associant, les 5 intercommunalités disposent d'une enveloppe globale de 1.5 million d'euros à attribuer.

Qui peut postuler ?

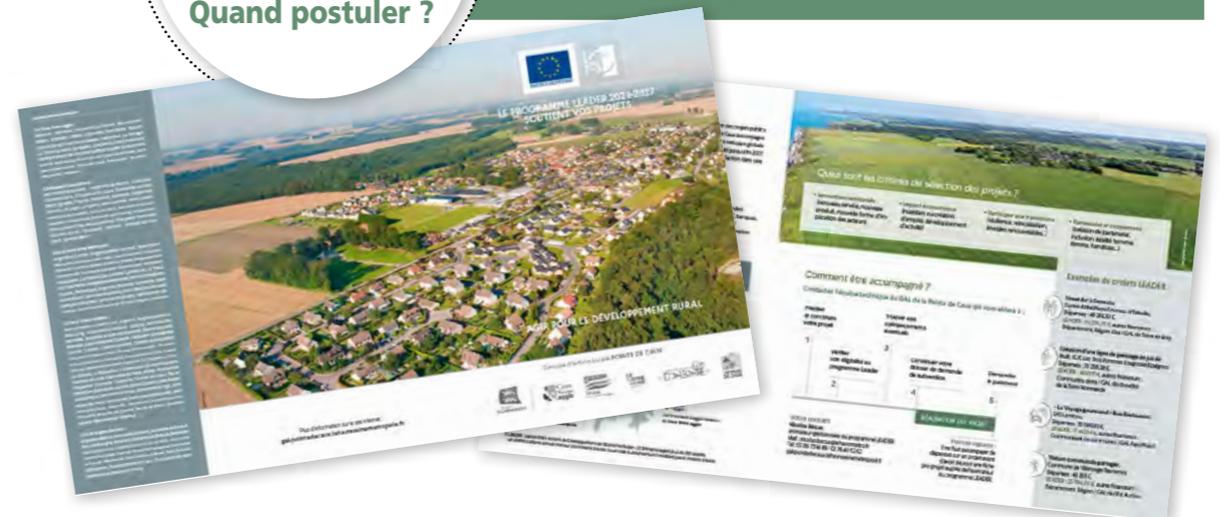
Les personnes physiques ou morales, publiques ou privées ayant un projet répondant aux stratégies de développement local permettant de :

- promouvoir un territoire sobre et résilient,
- dynamiser la vie locale,
- consolider le tissu économique,
- soutenir les innovations locales,
- valoriser l'attractivité touristique et patrimoniale,
- favoriser l'accueil de nouveaux habitants



Vous vous reconnaissez ?
Vous avez un projet susceptible d'être financé ?
Quand postuler ?

- > Pour en savoir plus et télécharger le flyer du dispositif LEADER, rendez-vous sur notre site internet, rubrique Attractivité du Territoire.
- > Vous pouvez déposer votre dossier tout au long de l'année, auprès de Nicolas BECUE, interlocuteur unique et animateur-gestionnaire du dispositif. Contact : nicolas.becue@lehavremetro.fr



Sport Santé en Côte d'Albâtre

Dans le cadre du Plan Santé voté en décembre 2022 par les élus de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, le « Sport Santé » était clairement identifié comme une des actions phares à déployer sur le territoire. Un partenariat vient d'être signé avec l'Institut Régional de Médecine du Sport et de la Santé situé à Bois-Guillaume.



afin d'étudier les modalités pratiques et concrètes d'un partenariat à officialiser dès 2024. Nos médecins des Centres Intercommunaux de Santé, sous la houlette du Docteur VANDERMEERSCH, auront un rôle à jouer dans le lien à établir avec le Médecin du Sport de l'IRMS2.

Mémo

Axe 2 :
Développer une approche globale de la santé en renforçant notamment la place de la prévention au cœur de la politique santé de la Communauté de Communes

S'engager à promouvoir l'activité physique en direction des publics ciblés, en recommandant une pratique « régulière, raisonnée, raisonnable et progressive » et en facilitant son accès ; c'est-à-dire s'engager dans le sport santé.

Aujourd'hui, il est acquis que l'activité physique et sportive est un levier majeur pour prévenir les risques, maintenir ou encore retrouver un corps en bonne santé. Le sport permet d'agir sur des comportements qui sont nuisibles à la santé, notamment la sédentarité et l'inactivité qui sont souvent liées à nos rythmes de vie. Une délégation de la CCCA s'est rendue dans les locaux de l'Institut Régional de Médecine du Sport et de la Santé (IRMS2) situé à Bois-Guillaume fin 2023, emmenée par Jérôme DOUILLET, Vice-Président Délégué à la Santé, et Benjamin GORGI-BUS, Vice-Président Délégué aux Sports,

Un plan "Sport Santé"

EN 4 ÉTAPES

- Orientation du patient par un médecin du territoire de la CCCA vers IRMS2 de Bois-Guillaume ;
- Un bilan physique et fonctionnel du patient sur site à Bois-Guillaume pour déterminer le niveau de pratique et les éventuelles limitations du patient (les patients seront transportés en groupe) ;
- Un programme personnalisé d'activités physiques à domicile durant 3 mois (matériel prêté gratuitement au patient, réalisation d'un programme hebdomadaire, entretien de la motivation, suivi téléphonique hebdomadaire ...) ;
- Orientation du patient vers une association ou club local en lien étroit avec le Service des Sports de la CCCA.

Ce projet transversal a du sens car il s'inscrit au titre de plusieurs compétences de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre : Santé, Sports, Vie Associative et Transports. Le programme est financé sur la base du suivi de 80 patients environ chaque année. Plus d'informations à venir durant cet été via les supports de communication de la CCCA (site internet et page Facebook).

FORMATIONS AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS, PLUS DE 230 HABITANTS DÉJÀ FORMÉS

Initiées en 2023 à destination des habitants du territoire, les formations aux gestes de premiers secours, effectuées en partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Seine-Maritime, se poursuivent. En mars et avril derniers, c'est l'association valeriquaise « Equipe Saint-Vincent » qui a bénéficié de cette formation, financée par la Communauté de Communes via une convention. Deux sessions « mixtes », composées à la fois de bénévoles mais aussi de bénéficiaires de l'association ont été organisées. L'Equipe Saint-Vincent, administrée par une équipe « d'équippières », a pour but d'agir pour toutes celles et ceux qui vivent des situations de souffrance, de pauvreté, d'injustice, de violence, contre toutes les formes de détresses matérielles, physiques ou morales. L'association lutte au quotidien contre la précarité et propose aux personnes qu'elle aide des ateliers créatifs, culinaires, mais également des distributions alimentaires.



Exemple de création de bassin nordique en plein air avec sas



Exemple de bassin d'activité couvert

Bientôt un nouveau visage pour la Piscine de la Vallée

Afin d'offrir aux habitants du territoire un équipement de qualité et répondant aux attentes d'aujourd'hui, la Communauté de Communes souhaite réaliser des travaux d'optimisation d'énergie mais également de redimensionnement de la piscine de La Vallée à Cany-Barville.

Un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) vient d'être engagé afin d'aider la Communauté de Communes en ce sens. L'accompagnement est multiple : service de conseil, aide à la décision, mais aussi accompagnement d'ordre technique, juridique, administratif et/ou financier dans le cadre d'un projet de construction ou de rénovation.

Perspectives sur la Piscine de La Vallée

Deux propositions d'aménagement de la piscine avaient précédemment été préconisées par le bureau d'études Mission H2o, expert technique de programmation d'équipement aquatiques et sportifs, lors d'une précédente étude, pour optimiser l'installation existante, à

savoir : la création d'un bassin d'activité couvert ou la création d'un bassin nordique en plein air, avec un sas d'immersion et un bassin extérieur.

Le travail à venir avec l'Appel à Maîtrise d'Ouvrage permettra de confirmer l'option la plus adaptée.

La réflexion de la Communauté de Communes inclura également :

- . Les pistes d'amélioration de l'équipement, et notamment en termes de fonctionnement et d'optimisation de la gestion des énergies,
- . Toutes autres améliorations qui pourraient être apportées pour répondre aux attentes et besoins des usagers et de l'exploitant : aménagements à visée ludique, accès au spa...

CÔTÉ CALENDRIER, VOICI LE PLANNING PRÉVISIONNEL ENVISAGÉ PAR L'APPEL À MAÎTRISE D'OUVRAGE

- **Juillet 2024 Démarrage de la mission AMO**
- **2025 Travaux**

*AMO : Assistant à Maîtrise d'Ouvrage

Le saviez-vous ?

Chaque année, la Communauté de Communes consacre **1 200 000 €** d'argent public pour permettre d'équilibrer le budget de fonctionnement de la piscine de la Vallée. Grâce à cette somme, les tarifs sont accessibles à tous et les scolaires (élémentaires et collégiés) sont accueillis gratuitement.

Etat d'avancement du PLUi et bilan de la concertation en phase diagnostic



L'ÉLABORATION DU PLUi SE POURSUIT AVEC LE LANCEMENT DE LA PHASE PADD (PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE) QUI SE DÉROULERA PENDANT L'ANNÉE 2024, AVANT DE DÉBUTER LA PHASE RÉGLEMENTAIRE EN 2025.

La première phase « diagnostic territorial » lancée en 2022 a permis de dresser un portrait du territoire et d'en dégager ses principaux enjeux en matière d'habitat, d'économie, de mobilités, d'environnement, de tourisme ou encore de patrimoine.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre se construit avec les habitants, associations locales et autres acteurs locaux concernés grâce à la démarche de concertation préalable qui s'est tenue à l'automne 2023 (du 17 octobre au 19 décembre 2023).

La cellule PLUi s'est déplacée dans 16 communes (regroupant 4 à 5 communes du territoire par groupe géogra-

phique) afin de rencontrer les habitants du territoire. 418 participants à la démarche.

Il s'agissait de préciser ce qu'est un PLUi, d'en présenter son calendrier et d'expliquer la méthodologie du diagnostic foncier. Elle consiste principalement à analyser comment les communes du territoire se sont développées sur les 10 dernières années.

Le constat : nous nous sommes développés principalement en « consommant des espaces » au-delà de ceux déjà urbanisés, construits (en extension urbaine) et en densification (entre 2 espaces déjà urbanisés) pour de l'habitat (à 70%) et des activités économiques.

Ces éléments ont permis d'aborder la notion de « ZAN » - Zéro Artificialisation Nette introduite par la loi Climat et Résilience d'août 2021. Le ZAN a mobilisé une grande partie des échanges, point d'attention des participants car dimensionnant les droits à construire de demain.

ZAN, en quelques mots

C'est la trajectoire de sobriété foncière à mettre en œuvre, par tranche de 10 ans, pour les prochaines décennies.

- 2021-2030 : réduction de 50% de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, par rapport à la période 2011-2020,

- 2031-2040 puis 2041-2050 : réduction du rythme d'artificialisation¹ par tranche de 10 ans,
- à partir de 2050 : mise en application du ZAN, chaque mètre carré artificialisé devra être compensé par une renaturation² d'espace équivalente.

Il est important que vous, habitants et acteurs du territoire, vous continuiez à partager avec nous vos expériences afin de nourrir les démarches du PLUi.

Aujourd'hui, la deuxième phase d'élaboration du PLUi, portant sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), est lancée. Le PADD définit les orientations pour l'avenir du territoire, au regard des enjeux issus du diagnostic mais également du projet de territoire, adopté par la Communauté de communes il y a moins d'un an.

Quelles orientations sont à prendre pour les 10 prochaines années ? Quelles sont nos priorités ? Comment souhaite-t-on faire face aux enjeux et répondre aux besoins d'évolution du territoire ?

Le PADD s'articulera autour des **3 axes** définis dans le projet de territoire :

- Promouvoir le bien vivre ensemble, le cadre de vie et l'offre de proximité,
- Renforcer l'attractivité et le dynamisme de la Côte d'Albâtre,
- Conduire la transition écologique et le développement durable du territoire intercommunal.

¹ **Artificialiser**, simplement résumé, c'est altérer les fonctions naturelles d'un sol, recouvrir ce sol d'une surface étanche comme du béton.

Ex : une prairie devient un lotissement.

² **Renaturer** le sol c'est retirer cette couche étanche pour ramener de la pleine terre et retrouver un sol suffisamment fertile pour y planter des arbres, végétaux...



> Vous avez un avis, une remarque ? au travers :

• de **64 registres** papier déposés au sein des Communes membres de la Communauté de communes et au siège de la Communauté de communes aux jours et heures habituels d'ouverture,

• une adresse mail : concertation@cote-albatre.com

vous permettant de laisser votre avis sur les orientations du PADD. Vos contributions permettront d'enrichir l'élaboration de ce document.

> Vous avez une question ? plui@cote-albatre.com

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un PLUi c'est un document d'urbanisme qui définit les règles d'aménagement et d'urbanisme du territoire de demain.

- ➔ **P comme Plan** car il s'agit d'un document de planification qui exprime une ambition pour le développement du territoire pour les 10 à 15 ans à venir,
- ➔ **L comme Local** car il est élaboré par la Communauté de communes en collaboration avec les élus des 63 communes et en concertation avec les habitants du territoire et les acteurs locaux (associations, entreprises, agriculteurs...),
- ➔ **U comme Urbanisme** il fixe les règles d'urbanisme qui s'appliquent à tous les projets de construction et d'aménagement, ainsi que les règles de protection et de préservation du patrimoine bâti et naturel,
- ➔ **I comme Intercommunal** il constituera un document unique, qui remplacera tous les documents d'urbanisme communaux existants, comme une carte de visite...



La gestion des déchets en Côte d'Albâtre : tous concernés !

LA RÉDUCTION DES DÉCHETS À LA SOURCE ET L'AMÉLIORATION DU TRI SÉLECTIF EST UNE DES PRIORITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, EN CHARGE DE LA COMPÉTENCE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET DES DÉCHETS ASSIMILÉS.

Depuis de nombreuses années, la production de déchets augmente fortement en France avec la croissance économique et le changement des modes de consommation et de production. Cette quantité croissante de déchets entraîne de nouvelles problématiques, de traitement des déchets, de coûts de gestion pour les collectivités locales mais également de préservation de l'environnement. Il convient aujourd'hui de tendre toujours plus vers une sobriété et une forte réduction de nos déchets, de manière individuelle et collective.

SUR LE TERRITOIRE DE LA CÔTE D'ALBÂTRE, EN QUELQUES CHIFFRES

Moyenne habitant du SMITVAD* en 2022		Moyenne habitant de la Communauté de Communes en 2022	
En kg/hab./an	En kg/hab./jour	En kg/hab./an	En kg/hab./jour
188	0,51	269	0,73

En 2022, un habitant du territoire de la Communauté de Communes produisait, en moyenne, 269 kg d'ordures ménagères, soit 43 % de plus par rapport à la moyenne constatée par le SMITVAD*. Ce taux important peut être expliqué en partie, par les apports engendrés par la fréquentation touristique et aussi par les apports en déchets du quotidien produits par la présence d'un acteur économique majeur sur le territoire : la Centrale Nucléaire de Paluel, soit l'équivalent de **20 kg / hab / an. Cependant, diminuer la production de déchets sur le territoire, c'est aussi l'enjeu de**

tous : habitants, résidents occasionnels, acteurs économiques, touristiques ... Ainsi, via son Plan de Prévention des déchets, la Communauté de Communes a pour objectif de réduire de 15% le poids des ordures ménagères grâce à la mise en place de nombreuses actions liées au tri sélectif et notamment la mise à disposition des habitants du territoire de « sacs translucides », en remplacement des « sacs poubelles » classiques pour le dépôt des ordures ménagères.

* La Communauté de Communes, regroupant 63 communes, est adhérente au SMITVAD (Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets) pour toute la partie liée au traitement des ordures ménagères, de même que les Collectivités du Plateau de Caux Doudeville-Yerville (40 communes), Terroir de Caux (79 communes) et Yvetot-Normandie (une commune).

Emballages recyclables : les intrus de notre poubelle ! Ensemble réduisons la part du tri sélectif dans nos poubelles !

Aujourd'hui, **2255 tonnes** de déchets recyclables sont jetées dans les poubelles d'ordures ménagères, et ne peuvent donc être recyclés, **soit 81 kg / habitant / an**. Ils sont donc enfouis, et créent notamment des surcoûts conséquents pour la collectivité. Un simple geste, celui du tri pourrait limiter ces surcoûts tout en protégeant l'environnement en évitant leur enfouissement.

LE CHIFFRE
32%
C'EST LE POURCENTAGE D'EMBALLAGES RECYCLÉS QUI COMPOSENT ENCORE NOS POUBELLES

LE BON GESTE :
Face à ce constat, l'enjeu de notre territoire est de réorienter vers la bonne filière cette part de déchets qui pourrait être triée et recyclée, tout en protégeant l'environnement en réduisant les déchets à enfouir.



Collecte des ordures ménagères : pour plus de transparence, votre sac poubelle évolue !

AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024, LANCEMENT DE LA PHASE EXPÉRIMENTALE D'UTILISATION DU SAC TRANSLUCIDE SUR 21 COMMUNES DU TERRITOIRE

*21 communes concernées : Angiens, Auberville-la-Manuel, Blosseville-sur-Mer, Bosville, Cany-Barville, Fontaine-le-Dun, Héberville, Ingouville-sur-Mer, La Chapelle-sur-Dun, La Gaillarde, Manneville-Es-Plains, Normanville, Ourville-en-Caux, Saint Aubin-sur-Mer, Saint Martin-aux-Buneaux, Saint Pierre-le-Viger, Saint Riquier-Es-Plains, Sotteville-sur-Mer, Thiouville, Veulettes-sur-Mer, Vinnemerville.



A compter de cette date, pour les habitants de ces 21 communes concernées les ordures ménagères devront être présentées à la collecte dans des sacs translucides

Objectif : favoriser et encourager votre démarche de tri sélectif !

Les principaux bénéfices liés à l'utilisation du sac translucide :

- favoriser la généralisation du geste de tri,
- diminuer la quantité d'ordures ménagères,
- contenir l'augmentation des coûts liés au traitement des ordures ménagères (Taxe Générale sur les Activités Polluantes).



Une période transitoire de 3 mois sera instaurée, pour permettre aux usagers de s'adapter au mieux à ce nouveau dispositif. Au-delà de cette période, en cas d'erreur de tri ou d'utilisation d'un sac noir, les agents du service Déchets pourront procéder à un refus de collecte.

Si vous êtes résident de l'une de ces 21 communes, vous êtes concerné par le lancement du sac translucide au **1^{er} Septembre 2024**.

Votre dotation en sacs translucides s'effectue dans votre mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (ou d'un extrait Kbis si vous êtes un professionnel), et selon les dates et les modalités de distribution établies par cette dernière.



A SAVOIR : Après la phase d'expérimentation sur ces communes « test », un bilan sera réalisé afin d'adapter le déploiement progressif sur 2025 de l'utilisation du sac translucide sur l'ensemble des communes du territoire.

TRIER PLUS ET MIEUX POUR QUE CHACUN D'ENTRE NOUS DEVIENNE UN ACTEUR ESSENTIEL AU QUOTIDIEN DE CE DÉFI MAJEUR ET DE SES ENJEUX FINANCIERS ET ENVIRONNEMENTAUX

LE BON DÉCHET

AU BON ENDROIT

*Fini le sac poubelle opaque,
mon sac poubelle devient translucide...*

Quelques conseils de bon usage
en quelques images

A PARTIR DE 2024, L'USAGE DU SAC TRANSLUCIDE POUR
LES ORDURES MÉNAGÈRES
S'APPLIQUERA PROGRESSIVEMENT SUR LE TERRITOIRE

Dans ce sac translucide, je mets uniquement :

Papiers absorbants

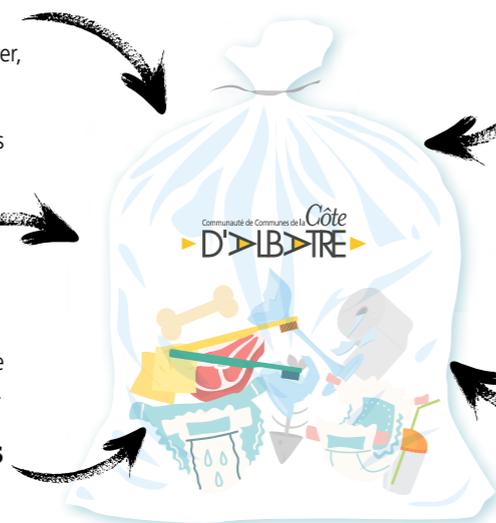
> Mouchoirs, serviettes en papier, essuie-tout sont composés de papier mais comme ils sont souillés, ils doivent être déposés en ordures ménagères.

Petits objets en plastique

> De nombreux petits objets en plastique ne sont pas des emballages, ils peuvent être déposés en ordures ménagères.

Restes alimentaires

> Si vous avez un composteur : épilures d'agrumes, viandes, poissons, os, arêtes, coquilles de mollusque, matières grasses et produits laitiers.
> Si vous ne disposez pas d'un composteur : mettre l'ensemble de vos restes alimentaires



Produits d'hygiène

> Ils peuvent être déposés préalablement dans un sac poubelle opaque (spécifique salle de bain)

Cotons tiges, cotons démaquillants, lingettes, serviettes hygiéniques, tampons, couches, etc...

Autres déchets (acceptés en ordures ménagères)

> Litière, papier cadeau aluminisé ou plastifié, bris de verre, assiettes cassées, mégots, paquets de cigarettes.

Les déchets qui ne peuvent pas être triés ou compostés* doivent être déposés dans les sacs translucides fournis par la Collectivité (à retirer en mairie) dès maintenant pour les communes de la phase expérimentale (liste en page précédente).

*Dans le cadre de la généralisation du tri à la source, la CCCA vous propose un kit de compostage de jardin ou un kit de lombricompostage (compostage d'intérieur de déchets de cuisine, grâce à l'action de vers) à moindre coût.

Pour plus d'informations, contactez le 02 35 57 94 50 ou service.dechets@cote-albatre.com

Où déposer mon tri sélectif ?

Dans les colonnes de tri (ou Point d'Apport Volontaire) implantées sur l'ensemble du territoire



Exemple : PAV situé à Cany-Barville et disposant des 3 colonnes de tri (papier, verre et carton)

En février, une délégation de 25 élus s'est rendue au centre de tri du Havre pour mieux comprendre les mécanismes de tri.



POUR FACILITER VOTRE DÉPÔT, CES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES SONT SITUÉS, EN PARTICULIER, AUX ABORDS DES AXES DE CIRCULATION LES PLUS FRÉQUENTÉS.

Que deviennent les déchets déposés dans les colonnes de tri ?

Le Centre de Tri du Havre réceptionne, trie et conditionne les déchets recyclables collectés dans nos colonnes de tri jaunes (emballages recyclables en matière plastique, à base d'acier ou d'aluminium etc...) et nos colonnes de tri bleues (papiers et cartons fins).

A l'aide d'un trieur optique, ces déchets sont d'abord séparés en fonction de leur composition comme le papier, l'acier, les différentes matières plastiques. Une des dernières opérations consiste ensuite à séparer manuellement les matières qui n'ont pas pu être détectées par le trieur optique. A cette étape-ci des techniciens sont autour de tapis pour affiner manuellement la sélection des matières recyclables. Une fois le tri finalisé, les différentes matières sont conditionnées sous forme de balles de manière à être envoyées à une usine de recyclage spécialisée.

LE CHIFFRE **463**
C'EST LE NOMBRE DE COLONNES DE TRI À VOTRE DISPOSITION SUR LE TERRITOIRE

Chez vous, TOUS les emballages et les papiers se trient !



Le saviez-vous ?

Depuis 2021, le service Déchets remplace progressivement les colonnes de tri afin de faciliter le tri sélectif des personnes à mobilité réduite. Ainsi, au 1^{er} mars 2024, 22% de nos colonnes répondent aux normes spécifiques en faveur des personnes à mobilité réduite (soit 102 colonnes sur 463). Désormais, toutes les nouvelles installations respectent systématiquement ces normes.

Renforcer le tri sélectif sur notre territoire : parce que chaque bon geste compte !

LE PLAN DE PRÉVENTION DES DÉCHETS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VISE À RENFORCER NOTRE RESPONSABILISATION COMMUNE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, POUR CONTRIBUER À :

- préserver les ressources naturelles de la planète et limiter les impacts liés à leur exploitation :

- améliorer la qualité de l'air et de l'eau (chaque année en France, le recyclage permet d'éviter l'émission de 20 millions de tonnes de CO2) (Source : ADEME).

- redonner une seconde vie à nos déchets recyclables...

A la sortie du centre de tri, une fois séparées et conditionnées, les matières sont envoyées en filière de recyclage pour créer de nouveaux produits, ce sont des matières premières secondaires.

Quelques exemples d'objets du quotidien fabriqués à partir de matières premières secondaires (plastique) :



Les agents de déchetterie seront à votre disposition pour mettre dans un lieu dédié les objets destinés à être envoyés à la recyclerie.

Une seconde vie aussi pour vos déchets déposés en déchèteries Grâce à la Recyclerie !

Bientôt ouverture dernier trimestre 2024

La Recyclerie

Un espace de réemploi des objets collectés en déchèteries

La collectivité, en partenariat avec CROIX ROUGE INSERTION et le SMITVAD, met à votre disposition une zone dédiée au RÉEMPLOI d'objets fournis dans les déchèteries à Cany-Barville et à Saint-Valery-en-Caux

Vous pouvez y déposer tout objet encore en bon état susceptible d'être réutilisé :

- Meubles (canapés, armoires, fauteuils, etc...)
- Equipements électriques et électroniques
 - Vaisselle & ustensiles de cuisine
 - Textiles, linge, chaussures, bagages
- Outils de jardinage • Outils de bricolage
- Vélos • Mobilier de jardin • Livres • Jouets

Tous ces objets sont collectés par CROIX ROUGE INSERTION puis seront proposés à la vente, à moindre coût, au sein de la RECYCLERIE située à : Z.I. du plateau Ouest à Saint-Valery-en-Caux



A partir du 1^{er} juin 2024 les tournées de ramassage évoluent aussi

S'ADAPTER ET ÉVOLUER, TEL EST LE DÉFI QUOTIDIEN DES ÉLUS ET ÉQUIPES EN CHARGE DE LA GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES. RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE, AUX HABITUDES DE CHACUN, AUX ENJEUX FINANCIERS ET ENVIRONNEMENTAUX D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN NOUS FONT TENDRE VERS UNE OPTIMISATION DU PASSAGE DES CAMIONS DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES SUR NOTRE TERRITOIRE.

A partir du 1^{er} juin 2024, le service Déchets optimise les tournées de collecte des déchets ménagers

Communes concernées par le changement de jour de collecte
Communes concernées par le changement de fréquence de collecte

	Jour de collecte actuel	A compter du 1 ^{er} juin 2024
ANCOURTEVILLE-SUR-HERICOURT	Vendredi	Vendredi
ANGIENS	Jeudi	Vendredi
ANGLESQUEVILLE-LA-BRAS-LONG	Jeudi	Vendredi
AUBERVILLE-LA-MANUEL	Vendredi	Vendredi
AUTIGNY	Jeudi	Vendredi
BERTHEAUVILLE	Mercredi	Mardi
BERTREVILLE	Mercredi	Jeudi
BEUZEVILLE-LA-GUERARD	Vendredi	Vendredi
BLOSSEVILLE-SUR-MER	Lundi	Mercredi
BOSVILLE	Mercredi	Mercredi
BOURVILLE	Mardi	Vendredi
BRAMETOT	Jeudi	Vendredi
BUTOT-VEVESVILLE	Vendredi	Vendredi
CAILLEVILLE	Lundi	Mercredi
CANOUVILLE	Vendredi	Vendredi
CANY-BARVILLE	Mardi et Vendredi	Mardi et Vendredi*
CLASVILLE	Mardi	Mardi
CLEUVILLE	Vendredi	Vendredi
CRASVILLE-LA-MALLET	Vendredi	Mardi
CRASVILLE-LA-ROCQUEFORT	Vendredi	Jeudi
CRICQUETOT-LE-MAUCONDUIT	Vendredi	Vendredi
DROSAY	Mardi	Jeudi
ERMENOUVILLE	Jeudi	Vendredi
FONTAINE-LE-DUN	Vendredi	Jeudi
GRAINVILLE-LA-TEINTURIÈRE	Jeudi	Jeudi
GUEUTEVILLE-LES-GRÈS	Mardi	Mercredi
HAUTOT-MAUVRAY	Mardi	Jeudi
HEBERVILLE	Jeudi	Vendredi
HOUDETOT	Jeudi	Jeudi
INGOUVILLE-SUR-MER	Mercredi	Lundi
LA CHAPELLE-SUR-DUN	Lundi	Mardi

	Jour de collecte actuel	A compter du 1 ^{er} juin 2024
LA GAILLARDE	Mardi	Mardi
LE BOURG-DUN	Lundi	Mardi
LE HANOUIARD	Vendredi	Vendredi
LE MESNIL-DURDENT	Mardi	Jeudi
MALLEVILLE-LES-GRÈS	Vendredi	Vendredi
MANNEVILLE-ÈS-PLAINS	Lundi	Mercredi
NÉVILLE	Mardi	Mercredi
NORMANVILLE	Mercredi	Vendredi
OCQUEVILLE	Vendredi	Mardi
OHERVILLE	Vendredi	Vendredi
OUAINVILLE	Jeudi	Jeudi
OURVILLE-EN-CAUX	Mercredi	Mercredi
PALUEL	Jeudi	Mercredi
PLEINE-SÈVE	Mardi	Jeudi
SAINT-AUBIN-SUR-MER	Lundi	Lundi
SAINTE-COLOMBE	Mardi	Lundi
SAINT-MARTIN-AUX-BUNEAUX	Lundi et vendredi l'été	Lundi*
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX	Mardi	Mardi
SAINT-PIERRE-LE-VIGER	Mardi	Mardi
SAINT-RIQUIER-ÈS-PLAINS	Mercredi	Jeudi
SAINT-SYLVAIN	Mercredi	Mercredi
SAINT-VAAST-DIEPPEDALLE	Mercredi	Jeudi
SAINT-VALERY-EN-CAUX	Lundi, jeudi et samedi	Lundi, jeudi et samedi*
SASSEVILLE	Jeudi	Mardi
SOMMESNIL	Vendredi	Vendredi
SOTTEVILLE-SUR-MER	Lundi	Lundi
THIOUVILLE	Mercredi	Vendredi
VEAUVILLE-LES-QUELLES	Mercredi	Vendredi
VEULES-LES-ROSES	Lundi, jeudi et samedi	Lundi, jeudi et samedi
VEULLETTES-SUR-MER	Lundi et vendredi l'été	Lundi et vendredi*
VINNEMERVILLE	Vendredi	Vendredi
VITTEFLEUR	Mardi	Mardi

* Saint-Valery-en-Caux > L'intégralité de la commune passera à 1 collecte par semaine, exceptés le centre-ville qui restera à 3 collectes et les gros producteurs à 2 collectes.
* Cany-Barville > L'intégralité de la commune passera à 1 collecte par semaine, exceptés le centre-ville ainsi que les gros producteurs qui resteront à 2 collectes.
* Veulettes-sur-Mer > Passera à 1 collecte par semaine toute l'année (suppression de la collecte supplémentaire d'été), exceptés la digue Jean Corruble (à partir du n° 39) et le camping qui passeront à 2 collectes en période estivale.
* Saint-Martin-aux-Buniaux > Passera à 1 collecte par semaine.

CONTACT :

Des questions sur le tri ?
Notre ambassadrice des déchets vous répond au 02.35.57.94.50 ou par mail à service.dechets@cote-albatre.com

Nouveauté 2024 :

De nouvelles structures gonflables au lac de Caniel pour vos enfants et petits-enfants

Le développement de l'attractivité de la base de loisirs est au cœur des préoccupations de la Communauté de Communes, avec une offre de loisirs de qualité, pour le plaisir des habitants du territoire et des visiteurs de passage. Ainsi, depuis le début de la saison 2024, le 30 mars dernier, l'espace réservé au village des structures gonflables s'est agrandi et a fait peau neuve !



Le 3 avril dernier avait lieu l'inauguration de la nouvelle aire réservée au village des structures gonflables, en présence de Jérôme Lheureux, Président de la Communauté de Communes, Françoise Guillot, Vice-Présidente en charge de la Base de loisirs, des agents mobilisés sur le projet et des entreprises intervenantes



Pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions possibles, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre a entrepris d'importants travaux d'agrandissement et de sécurisation de cet espace, pour passer de 500 à un peu plus de 900 m². Sept structures gonflables peuvent désormais accueillir les enfants de 2 à 12 ans, avec une capacité maximale simultanée de 102 enfants, et toujours au prix de 5 € pour 2h d'amusement.

Pour renforcer la sécurité de l'activité, des tapis de réception sont installés aux sorties des structures, elles-mêmes plus espacées. Des consignes d'utilisation et de sécurité, plus visibles, sont également positionnées à l'entrée du village. Aux heures d'ouverture de l'espace, deux personnes vous accueillent afin d'assurer le bon déroulement de l'activité.



8.000

C'est le nombre d'enfants

qui sont venus profiter des structures gonflables, et nous sommes certains que les améliorations apportées raviront de nombreux petits visiteurs (et leurs parents) !

A savoir :

cet hiver, des travaux de maintenance de la luge d'été et de nettoyage du terrain associé ont également été réalisés.

Travaux



CÔTÉ VOIRIE

Avec ses 530 km de voirie (472 en zone rurale et 58 en zone urbaine), la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre s'inscrit à travers ses nombreuses campagnes de travaux de voirie, en faveur de la sécurisation de l'espace public.

Objectif : le confort des usagers dans leurs déplacements de tous les jours.

Le budget alloué à l'entretien et l'aménagement de la voirie est conséquent, avec près de 5 millions d'euros dédiés cette année.

. Le Bourg-Dun :

Aménagement de la voirie de la Cité La Petite Plaine – décembre 2023

Coût des travaux : 74 600 € TTC.



Le Bourg-Dun :

Reprise du trottoir, pose d'un panneau arrêt de feu pour permettre le passage des poids lourds allant de la Route de Dieppe vers la Route de Saint-Pierre-le-Vieux au Bourg-Dun sans casser le trottoir et réfection du passage piéton, en mars 2024, pour un montant de 1 250 € HT.



. Saint-Pierre-le-Viger :

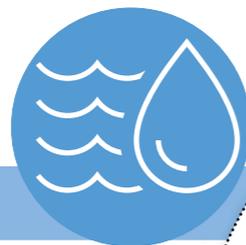
Reprise du chemin de Tourtille suite aux dégradations dues aux inondations de la tempête Ciaran de novembre 2023 pour un montant de 7 358 € HT (réalisation février 2024).



. Saint-Pierre-le-Vieux

Reprise de la rue d'Herbouville pour un montant de 3 876 € HT - mars 2024





CÔTÉ EAU POTABLE

Opération de renouvellement des canalisations du réseau eau potable sur le premier semestre 2024 :

2.7 km de réseau d'eau potable renouvelé par l'entreprise SOGEA pour le compte de la Communauté de Communes, soit 0.5 % du linéaire total du territoire.
Coût global des travaux : 681.333 € HT (soit 817.600 € TTC).

. à **Blosseville-sur-Mer**,
 rue du Bout des Marettes (RD69) :
 renouvellement d'une ancienne conduite en acier par une conduite en polyéthylène haute densité (PEHD) sur 885 mètres linéaires.
Objectif : amélioration de la qualité de l'eau distribuée.



. à **Angiens**, route de Gueutteville-les-Grès,
 renouvellement d'une ancienne conduite fuyarde en fonte par une conduite PEHD sur 660 mètres linéaires, pour diminuer les pertes en eau et améliorer le rendement.



. à **Canouville**,
 rue de l'Eglise et route de Butot :
 renouvellement de deux anciennes conduites fuyardes en amiante-ciment par des conduites en PEHD sur 1.3km linéaire pour diminuer les pertes en eau et améliorer le rendement du réseau. Une partie du réseau, difficilement accessible car situé en domaine privé, a également été dévié vers le domaine public.



CÔTÉ ASSAINISSEMENT

• Zoom sur le Schéma Directeur d'Assainissement...

Pour réaliser son plan d'actions pluriannuel permettant à la Communauté de Communes de programmer ses futurs investissements sur les années à venir, le service Eau et Assainissement s'appuie sur le Schéma Directeur d'Assainissement des eaux usées. Il s'agit d'un outil de programmation visant à améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement de l'ensemble du système d'assainissement des eaux usées



du territoire. **Déroulé de la démarche :** une étude de diagnostic est réalisée pour établir un état de lieux du réseau actuel. Des investigations sur le terrain sont menées telles que le curage des réseaux, la réalisation d'inspection télévisée (ITV), ou des tests de raccordement par coloration et/ou fumigènes (ou test à la fumée).

Eau et assainissement : Zoom sur le nouveau contrat d'exploitation des services publics

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif est déléguée à EAUX D'ALBÂTRE (filiale de EAUX DE NORMANDIE) sur 50 communes du territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, et pour une durée de 12 ans. Quatre communes du secteur d'Angiens seront intégrées à ce nouveau contrat de délégation de services publics à compter du 1^{er} juillet 2027 (Angiens, La Chapelle-sur-Dun, Houdetot et Ermenouville).



Les +
 du nouveau
 contrat

DES ACTIONS TOURNÉES VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

- optimisation énergétique des équipements,
- aménagements paysagers des sites favorisant la BIODIVERSITE,
- 10 000 €/an dédiés à des actions de développement durable et de communication.

DES ACTIONS DÉDIÉES À LA QUALITÉ DU SERVICE :

- Eau potable :**
- augmentation du renouvellement des réseaux : 700 000 € HT/an dédiés (environ 2 à 3 km/an de réseau renouvelé par le délégataire en complément des investissements réalisés par la Communauté de Communes),



- lutte contre les fuites d'eau potable (50 km/an d'écoute de réseau, installation de 115 capteurs pour surveiller les débits de nuit, etc.),
- déploiement de la radiorelevé.

Assainissement :

- augmentation du renouvellement des réseaux : 300 000 € HT/an dédiés (environ 800 m/an de réseau renouvelé par le délégataire en complément des investissements réalisés par la collectivité),
- installation d'un dispositif de récupération des eaux pluviales sur la station d'épuration de la Vallée à Cany-Barville,
- participation à la surveillance des eaux de baignade durant la période estivale.

Des questions sur votre nouveau contrat ?

Contactez Eaux d'Albâtre

CONSEILLER CLIENTÈLE :

0 977 408 467

(du lundi au vendredi de 8h à 19h, le samedi de 8h à 13h)

URGENCES TECHNIQUES :

0 977 428 467 (24h/24)

AGENCE EN LIGNE :

www.eaux-d-albatre.toutsurmoneau.fr

Accueil physique : à Sasseville, ZI du District, Impasse des Chaluts
 lundi et jeudi matin (8h30 - 12h),
 mardi, jeudi et vendredi (8h30 - 12h ; 14h30 - 16h30).

Coup de pouce !

La Communauté de Communes vous aide dans le financement de votre diplôme d'animateur (BAFA)



Pauline, 20 ans

Comme Pauline, 20 ans, sautez le pas !
Rencontre en quelques lignes avec cette jeune Canycaise qui nous explique son parcours.

Pourquoi avoir passé le BAFA ?

Depuis novembre 2022, je travaille au périscolaire. J'ai également effectué un service civique à l'école Louis Pergaud. J'aime travailler auprès des enfants. Je voulais avoir un poste plus important, j'ai donc voulu passer le BAFA. Passer son BAFA est une expérience enrichissante. Pour les jeunes, il offre la possibilité de travailler pendant les vacances.

Quelles démarches as-tu entreprises ?

J'ai parlé de mon souhait à la coordinatrice périscolaire et à l'animatrice SIJ*. Ce sont elles qui m'ont guidée. J'ai fait une demande auprès du Service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes pour obtenir l'aide BAFA.

Et côté formation ?

La formation BAFA s'effectue en trois étapes : 2 formations théoriques et un stage pratique. J'ai effectué la première partie de la formation à Yvetot en décembre 2023. En plus de mes connaissances déjà acquises, j'ai appris plein de choses, notamment sur les séjours, les petits et grands jeux, l'encadrement des groupes et des sorties...

L'animation en quelques mots ?

Animer la journée des enfants c'est faire en sorte qu'ils s'amusent, en étant un peu plus libres qu'à l'école, même s'il y a des règles à respecter. Adaptabilité, amusement et plaisir sont les maîtres mots ! J'aime l'ambiance du travail en équipe et le contact avec le public, enfants comme parents.

Vous passez votre BAFA ? Pour recevoir l'aide : adressez un mail à enfance.jeunesse@cote-albatre.com avec vos nom, prénom, adresse et date de naissance avec une preuve de l'inscription en formation (mail, capture d'écran, confirmation, ...). Attention de ne pas régler la totalité des frais à l'inscription !

NB : Il ne faudra pas oublier de régler le reste à charge (montant total BAFA – 200 € de la CCCA). L'employeur des parents, la CAF, le CNAS, la MSA, certaines mairies ou le Département peuvent aussi vous aider. A noter que l'aide BAFA n'est donnée qu'une seule fois par personne.

L'Aide au Bafa en quelques chiffres

200 €
montant de l'aide accordée

16 ans
âge minimum pour passer son BAFA

17 jeunes
ont déjà perçu l'aide BAFA en 2023

9
d'entre eux ont ensuite travaillé dans un des Accueils de Loisirs ou Points Accueil Jeunes de la Communauté de Communes

5000 €
montant de l'enveloppe pour l'aide BAFA en 2024 pour 25 jeunes

Tes perspectives d'avenir ?

Je souhaite finir la deuxième partie de ma formation, le stage pratique, et effectuer la 3^{ème} partie dès que possible. A long terme, j'aimerais passer le diplôme pour diriger un accueil de loisirs.

*SIJ : Structure Information Jeunesse

Transport gratuit

de vos ados cet été par la Communauté de Communes



TRANSPORTS SCOLAIRES INSCRIPTIONS RENTRÉE 2024/2025

Les inscriptions ou renouvellements des cartes de transport scolaire pour l'année scolaire 2024/2025 seront ouvertes du 11 juin au 31 juillet et à faire en ligne sur le site internet : nomad.normandie.fr

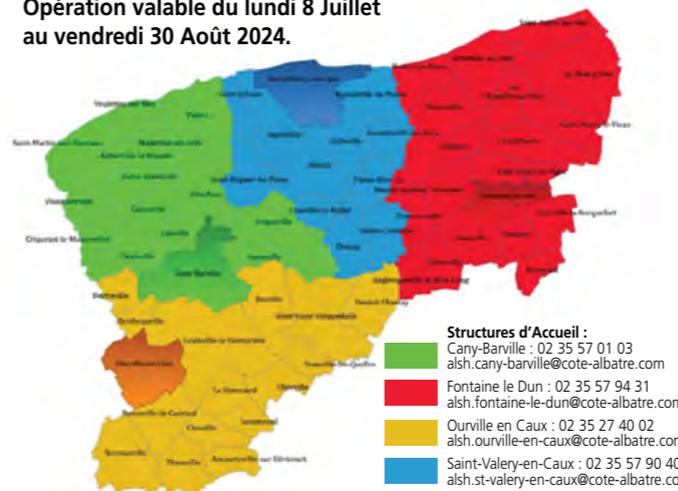
La Communauté de Communes prend en charge **100% du coût des cartes de transport** pour les enfants en maternelle et primaire et qui résident sur le territoire communautaire, soit 65 € par enfant

Attention, après le 31 juillet, une majoration sera appliquée (à charge des familles)

Plus d'infos sur les inscriptions : www.normandie.fr/transport-scolaire dès le 11 juin prochain

L'opération « Transports d'Ados » est reconduite cet été. Le principe : tout adolescent peut faire une demande de transport à la structure Enfance-Jeunesse à laquelle sa commune de résidence est rattachée (voir carte ci-dessous), pour se rendre vers : la base de loisirs du Lac de Caniel, la piscine de la Vallée à Cany-Barville ou les plages de Veulettes-sur-Mer, Saint-Valery-en-Caux, Veules-les-Roses et Saint-Aubin-sur-Mer. Ces transports sont assurés gratuitement, en fonction des disponibilités. Les dates, horaires et destinations seront fixés en lien avec la structure de référence.

Opération valable du lundi 8 Juillet au vendredi 30 Août 2024.



- Structures d'Accueil :**
- Cany-Barville : 02 35 57 01 03
alsh.cany-barville@cote-albatre.com
 - Fontaine le Dun : 02 35 57 94 31
alsh.fontaine-le-dun@cote-albatre.com
 - Ourville en Caux : 02 35 27 40 02
alsh.ourville-en-caux@cote-albatre.com
 - Saint-Valery-en-Caux : 02 35 57 90 40
alsh.st-valery-en-caux@cote-albatre.com

Enfance Jeunesse

Pensez-y ! Accueil de loisirs et périscolaire : les inscriptions été et rentrée sont ouvertes ! Jusqu'au 30 juin, vous pouvez inscrire vos enfants à l'accueil de loisirs pour cet été et les mercredis de la rentrée, mais également pour le périscolaire de la rentrée 2024 (dans la limite des places disponibles). Depuis la rentrée 2023, l'inscription de vos enfants s'effectue avec l'outil « Portail Famille ». Vous pouvez y accéder via le site internet de la Communauté de Communes cote-albatre.fr > Votre quotidien, puis Accueil de loisirs ou Périscolaire en fonction de votre besoin, ou directement au lien suivant : cote-albatre.leta-familles.fr

> Vous avez des difficultés concernant l'inscription ou la prise en main de Portail Famille ? Contactez votre accueil de loisirs de référence :

- Cany-Barville : alca@cote-albatre.com
- Saint-Valery-en-Caux : alst@cote-albatre.com
- Fontaine-le-Dun : alfd@cote-albatre.com
- Ourville-en-Caux (uniquement pour l'été) : alou@cote-albatre.com
- Sotteville-sur-Mer : also@cote-albatre.com

Conservatoire

Et pourquoi pas vous ?

INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

Les inscriptions pour les nouveaux élèves auront lieu du 24 juin au 5 juillet 2024, uniquement sur rendez-vous. Eveil musical, initiation musique, formation instrumentale, danse enfant et adultes ou encore théâtre...

Dès 5 ans, le Conservatoire vous attend !



CONTACT :

Renseignements inscriptions :
02 35 97 63 90 ou
secretariat.conservatoire@cote-albatre.com

Une conseillère numérique rien que pour vous !

Afin de lutter contre la fracture numérique



Rapprocher le numérique du quotidien des Français, c'est l'ambition du dispositif « Conseiller Numérique », dans lequel la Communauté de Communes s'est engagée depuis maintenant plus de 3 ans et à minima jusqu'à la fin de ce mandat, en août 2026.

Sur le territoire intercommunal, c'est Aline Ferrandis qui endosse ce rôle. Son recrutement s'inscrit dans la continuité de notre politique de services publics de proximité, avec la labélisation « France Services » de l'Espace Public du Littoral à Saint-Valéry-en-Caux et l'Espace Multi Services à Fontaine-le-Dun. Objectif : lutter contre la fracture territoriale et numérique. Le rôle d'Aline est de rendre les services et outils numériques accessibles au plus grand nombre, d'accompagner aux usages du numérique, de répondre aux questions, d'informer sur les dispositifs existants, de réorienter... L'accompagnement, est **individuel et gratuit**, en fonction de vos besoins, et sur rendez-vous.

Aller vers les publics les plus éloignés

L'ambition de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre va au-delà des aspects techniques du numérique, car Aline a pour mission de créer du lien avec les personnes éloignées du numérique et d'agir au plus près des habitants du territoire. Dans le cadre de notre politique du «aller vers», la conseillère numérique se déplace également, et peut intervenir, sous conditions, au domicile des personnes rencontrant des difficultés de mobilité. Des ateliers collectifs dans les communes du territoire sont également régulièrement organisés. 9 communes en ont déjà bénéficié.

Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement numérique ?
Contactez Aline FERRANDIS au 06 24 32 72 98 ou par mail à aline.ferrandis@cote-albatre.com



Aline Ferrandis

UNE COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES AGENTS « FRANCE SERVICES »

Lorsqu'elles accompagnent les usagers au quotidien dans leurs démarches, les animatrices «France Services» sont en mesure d'évaluer leur niveau d'autonomie numérique et de leur proposer si besoin un accompagnement avec moi. C'est à ce moment que je prends le relais. Mon rôle est de rendre l'utilisateur autonome en le familiarisant avec les outils numériques. Que ce soit sur un ordinateur de la structure ou avec le leur, ou encore avec un téléphone portable, mon objectif est de m'adapter aux attentes : prise en main de l'équipement, navigation sur internet, bureautique, santé, échanger avec ses proches... tout est possible. Les collègues France Services sont spécialisées dans les démarches administratives, et moi je suis positionnée sur la montée en compétences numériques des publics dans sa globalité, une belle équipe sous le signe de la complémentarité pour être à vos côtés et vous aider dans vos démarches.

En quelques chiffres

DEPUIS LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF :

Plus de **950** personnes accompagnées individuellement et **93** ateliers collectifs réalisés avec 400 participants

Bientôt un nouveau visage pour l'appartement et le studio à la Clusaz



La Communauté de Communes propose tout au long de l'année aux habitants du territoire, et à tarifs préférentiels, des séjours dans ses Chalets Sunset à La Clusaz, mais propose également à la location un studio et un appartement situés dans un chalet attendant. Ces deux derniers vont bientôt faire l'objet de travaux de réhabilitation et de modernisation. Après les travaux menés à l'intérieur des chalets principaux il y a 5 ans, c'est au tour du chalet annexe de faire peau neuve, afin de toujours mieux accueillir les vacanciers.

Le studio, d'une surface de 35 m² environ, va gagner en modularité, en fonctionnalité et espace de rangement, permettant d'accueillir dans des conditions optimisées jusqu'à 4 personnes (2 dans un coin nuit dédié et 2 dans un canapé lit). L'appartement, lui, va gagner environ 12 m² !



Passant d'environ 74 m² au sol à 86 m². Le remaniement des cloisons et la récupération des combles perdus, va non seulement permettre d'ouvrir la cuisine sur le salon, mais également de créer une nouvelle chambre au rez-de-chaussée, un coin nuit enfants sur la pièce palière de l'étage et créer de nouveaux espaces de rangement. Cet appartement pourra alors accueillir confortablement 8 personnes avec ses 3 chambres, son coin nuit et ses 2 salles de bain.

Côté travaux

CE QU'IL FAUT RETENIR :

- Une architecture simple, efficace et durable,
- Le choix de matériaux nobles et robustes,
- Le passage à l'éclairage LED et le choix de nouveaux radiateurs plus économes,
- Le changement des menuiseries pour des gains énergétiques.

260 000 € TTC
6 mois
de travaux à venir
fin 2024 / début 2025

LA CLUSAZ : MISE EN PLACE D'UN SPA

Rien de tel qu'un petit bain relaxant après une belle journée de randonnée ! Un SPA situé à l'extérieur et d'une capacité de 8 places, dédié aux adultes, est désormais disponible à la réservation lors de vos séjours aux chalets. Cuve à débordement, le SPA propose 60 jets d'hydromassage et 16 jets d'aéromassage. Filtration, bac de rétention, traitement automatique, couverture isothermique, ... bref, un spa de qualité professionnelle avec en bonus une vue exceptionnelle sur la montagne dans une eau à 36 degrés toute l'année.



VISITE GUIDÉE

Samedi 8 juin, découvrez ou redécouvrez les services de la Communauté de Communes et ...

...Partez en mission

JOURNÉE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

samedi 8 juin
de 10h à 16h

Parvis de l'Hôtel
Communautaire
48 bis route de
Veulettes à Cany-Barville

Entrée libre
Animation gratuite

POUR LA SECONDE ANNÉE CONSÉCUTIVE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « S'OUVRE À VOUS » ET VOUS PROPOSE UNE JOURNÉE DE L'INTERCOMMUNALITÉ, SAMEDI 8 JUIN PROCHAIN. UNE JOURNÉE POUR DÉCOUVRIR OU REDÉCOUVRIR LES ACTIONS, DISPOSITIFS ET AIDES AUX HABITANTS DU TERRITOIRE.

Les services communautaires seront présents et à votre disposition pour répondre à toutes vos questions autour de stands ludiques et pédagogiques. L'occasion d'échanger autrement et d'en savoir un peu plus sur l'ensemble des compétences de la collectivité qui vous accompagne dans votre quotidien, du matin au soir et à différentes étapes de votre vie d'administré.

Retrouvez sur place les services « administratifs », « techniques », « à la population » et « attractivité du territoire » ...

Venez rencontrer les élus et les agents qui agissent chaque jour pour chacun d'entre vous !

ILS SERONT PRÉSENTS POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS ET VOUS PRÉSENTER LEUR SERVICE :

- Attractivité économique
- Office de tourisme
- Sports et loisirs
- Lac de Caniel
- Voirie – Eau – Déchets
- Urbanisme
- Séjours à La Clusaz
- Petite Enfance
- Enfance Jeunesse
- Transports
- Albâtre Mobilité
- Vie Associative
- Ressources Humaines
- Centre social Apostrophe
- Conservatoire Musique Danse & Théâtre



VISITE GUIDÉE

ESCAPE Game

**Vous souhaitez en savoir encore plus ?
Vous êtes joueur(se) ?**

La Communauté de Communes vous propose pour cette seconde édition de la Journée de l'Intercommunalité de participer à un Escape Game, sorte de jeu de pistes semé d'énigmes, au sein de l'Hôtel Communautaire !
Son nom ? « La Vénus d'Albâtre ».

Durant 60 minutes de jeu, les participants devront résoudre des énigmes pour retrouver la Vénus d'Albâtre qui a mystérieusement disparu.

Un jeu mais aussi un bon moyen d'en découvrir encore plus et de devenir incollable concernant les services et les compétences de la Communauté de Communes. Réalisé par un prestataire local, le jeu prendra place au sein de l'Hôtel Communautaire et sera l'occasion de vivre une expérience immersive unique avec de nombreux lots à la clé !

RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 8 JUIN DE 10H À 12H ET DE 14H À 16H (inscriptions directement sur place – places limitées)

LE RENDEZ-VOUS LUDIQUE ET FESTIF À NE PAS MANQUER !

TRANSATS D'ALBÂTRE

[du 15 MAI au 9 OCTOBRE 2024]

8 dates

8 communes



ANIMATIONS GRATUITES
OUVERTES À TOUS

Snack sucré & salé sur place

Retrouvez la tournée 2024 sur Facebook @cotealbatre et sur notre site internet cote-albatre.fr
Jeux • Animations nature • Activités ludiques, manuelles & sportives • De 14h30 à 19h

Illustr. R. Delvaux

INFORMATIONS :

Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre - 02 35 57 85 00

Retrouvez-nous sur Facebook @cotealbatre
et sur notre site internet cote-albatre.fr



Votre été en Côte d'Albâtre

Qu'elles soient festives, sportives, nature, patrimoine, musicales ou même gourmandes ... Que vous soyez seul, en famille, entre amis ... De nombreuses idées de sorties, d'animations, de randonnées, de séances découverte ou de stages perfectionnement vous sont proposées dans l'agenda des sorties à retrouver en pages d'accueil du site institutionnel : www.cote-albatre.fr et du site de l'Office de Tourisme <https://cote-albatre-tourisme.fr>

A découvrir aussi au fil des publications sur nos réseaux sociaux :

📍 [cotealbatretourisme](https://cote-albatre-tourisme.fr) et [cotealbatre](https://cote-albatre-tourisme.fr)

Et dans les bureaux d'accueil de l'Office de Tourisme :

Cany-Barville - Le Bourg-Dun - Saint-Valery-en-Caux - Veules-les-Roses - Veulettes-sur-Mer

CAP SUR QUELQUES ÉVÉNEMENTS PHARES DE L'ÉTÉ :

- **8 juin** : Journée de l'intercommunalité à Cany-Barville
- **13 juin** : Journée découverte filière du lin en vélo à l'espace touristique de Saint-Pierre-le-Viger
- **23 juin** : Journée de l'Olympisme sur la base de loisirs du Lac de Caniel
- **15 et 16 juin** : Rose en fête à Veules-les-Roses
- **22 et 23 juin** : Fête des Arts et de l'été au Clos des Fées à Paluel

- **5, 6, et 7 juillet** : Festival du Lin
- **11, 12 et 13 juillet** : Festival de musique Pete the Monkey
- **août** : Fêtes de la Mer sur la Côte d'Albâtre
- **11 août** : Corso-Fleuri à Cany-Barville
- **15 au 18 août** : Foire aux Antiquités, salle Daniel Pierre à Cany-Barville
- **Septembre/octobre** : Les Rencontres sur le Plateau
- **6 septembre** : Festival « Au tour des

- mots ... » à Veules-les-Roses
- **21 et 22 septembre** : Fête de la Nature et des jeux au Clos des Fées à Paluel
- **21 et 22 septembre** : Journées du Patrimoine
- **6 octobre** : Foire du Val à Veules-les-Roses
- **25, 26 et 27 octobre** : Village d'Automne au Lac de Caniel

À LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

Vous souhaitez découvrir le territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre ?

Les visites commentées

Veules-les-Roses,
Plus petit fleuve de France



Laissez-vous séduire par l'un des plus beaux villages de Normandie, le seul village de Seine-Maritime élu « Plus beau village de France ». Admirez les roues des moulins, découvrez le cresson aux sources. Dans le cœur du village les superbes villas, les cressonnières et les moulins vous enchanteront. Visite commentée tous les mardis à 10h30, durant les vacances scolaires. Visite gratuite-Places limitées.

Cany au fil de l'eau



Laissez-vous emporter par la Durdent à la découverte de Cany-Barville, ancienne cité fluviale du XIX^{ème} siècle. Visite commentée tous les lundis à 15h, durant les vacances scolaires. Visite gratuite - Places limitées.

Renseignements & réservation :
02 35 97 00 63 ou
reservation.cote-albatre-tourisme.fr

Les promenades gourmandes en Côte d'Albâtre

Vous êtes curieux & gourmands ?
Cette activité est faite pour vous !



Le temps d'un après-midi venez découvrir notre territoire à travers une petite randonnée accompagnée et commentée. Au programme : marche, découverte de l'environnement et du patrimoine local, moments conviviaux et de partages. Pour terminer, nous vous offrons un goûter du terroir avec des produits locaux. N'attendez plus pour vous inscrire !

Renseignements & réservation :
02 35 97 00 63 ou
reservation.cote-albatre-tourisme.fr

Les châteaux & jardins



Au cœur des campagnes de la Côte d'Albâtre, vous trouverez sur votre chemin de jolis châteaux et jardins. Des moments « Authentique par nature » pour vous déconnecter de votre quotidien, le temps d'un après-midi, d'un week-end ou pendant une pause. Découvrez les paysages qui vous entourent !

Si vous souhaitez plus d'information sur les pépites du territoire :



Scannez moi

Albâtre Sports & Loisirs

VENEZ TESTER DE NOUVELLES SENSATIONS CET ÉTÉ

CENTRE NAUTIQUE DE LA CÔTE D'ALBÂTRE

Découvrir ou redécouvrir quelques activités

Marche aquatique

CENTRE NAUTIQUE DE
LA CÔTE D'ALBÂTRE
VEULETTES-SUR-MER



Service des sports de
la Côte d'Albâtre
39 digue Jean Corruble
76450 VEULETTES-SUR-MER
Contact : 02 35 57 93 20
sports@cote-albatre.com

Marche aquatique, à partir de 16 ans
8€/1h séance

Ouvert de mai à août.

Char à voile

BASE
NAUTIQUE
SAINT-AUBIN-SUR-MER



Service des sports de
la Côte d'Albâtre
Front de mer
76740 SAINT-AUBIN-SUR-MER
Contact : 02 35 57 93 20
sports@cote-albatre.com

Char à voile, à partir de 12 ans : 30€

Le lieu de rendez-vous est fixé 15 minutes
avant la séance sur la plage.
Tenue de sport et port de chaussures fermées.
Prévoir également une paire de gants et des lunettes
de protection.

Ouvert de mars à août.

Descente de la Durdent

DE
PALUEL À
VEULETTES-SUR-MER



Service des sports de
la Côte d'Albâtre
39 digue Jean Corruble
76450 VEULETTES-SUR-MER
Contact : 02 35 57 93 20
sports@cote-albatre.com

La séance : 17€

A partir de 10 ans accompagné
A partir de 12 ans (Stand Up Paddle)

Le lieu de rendez-vous est fixé au Centre Nautique
de Veulettes-sur-Mer. Tenue adaptée à une activité
nautique et port de chaussures fermées obligatoire.

Les mercredi et samedi d'avril à juin.



LAC DE CANIEL

Retrouvez de nombreuses idées d'activités sur
l'édition 2024 de la plaquette.

Disponible sur place et dans tous
les offices de tourisme.

Le Conservatoire à votre rencontre ...

Les CHAM en concert !

Mardi 11 juin et *mercredi 12 juin à 19h

APPERMONT /

Concert de l'Orchestre d'Harmonie

Samedi 22 juin à 19h - Lieu non déterminé

Trompettes et trombones

Samedi 29 juin à 11h
Chapelle de Barville, Cany-Barville

OFFENBACH / Orphée aux enfers

Samedi 29 juin à 20h30 et
dimanche 30 juin à 17h30
Rayon vert, Saint-Valéry-en-Caux

PASSAGES, spectacle de danse

Mercredi 03 juillet à 20h
Rayon vert, Saint-Valéry-en-Caux

Le Conservatoire sera présent au Festival du
Lin - rdv les 4 et 6 juillet !

Les Musiciens de Saint-Julien,
François Lazarevitch, direction
Purcell, Songs & dances
Concert présenté en partenariat avec
les Musicales de Normandie
vendredi 26 juillet 2024 - 20h30
Eglise, Cany-Barville (lieu sous réserve)

*en collaboration avec la chorale du collège de Saint-Valéry-en-Caux - Rayon vert, Saint-Valéry-en-Caux